

## **Compte-rendu de la 5<sup>ème</sup> commission de suivi (28 novembre et 7 décembre 2007)**

**Présents :** DRH NF, Responsable NF de l'Esp. Métiers, Chef de Projet Altedia, 1 Consultant Altedia, 3 CGT, 2 CFDT,

Voici les réponses aux questions de la CGT

### **Les chiffres-clés, à ce jour :**

- **200 réponses pour la pré-retraite dont 71 départs effectifs à fin 2007**
- 93 personnes intéressées par la mobilité ont consulté l'Espace Métier depuis son ouverture, on constate **27 prises de poste au 31/11/2007**
- **79 postes supprimés au 30/11/2007**
- 28 suivis de projet pour création d'entreprise, **3 dossiers de création d'entreprise présentés le 28 novembre → 2 projets validés (consultant en franchise, diagnostic immobilier) et 1 abstention pour la candidature examinée le 7 décembre (consulting gestion de flux)**

La CGT regrette de ne pas avoir eu la possibilité matérielle de consulter les dossiers pour cause de délais de consultation trop courts (2 jours ½) et demande à la RH, 1 semaine de délai minimum entre la mise à disposition des dossiers pour consultation et la réunion de la commission de suivi. Principe accordé.

- 39 personnes ont assisté aux réunions d'information sur la VAE parmi celles-ci 12 ont entrepris une démarche de validation (du CAP au 3<sup>ème</sup> cycle d'université) dont 7 certifications pour le CAVA de Créteil et 5 orientations vers d'autres organismes pour obtenir une authentification des diplômes visés.

### **Les reclassements : ordres et désordres**

La direction a demandé aux hiérarchiques qui ont dans leurs équipes des salariés dont les postes sont supprimés de leur faire comprendre de se rendre à l'Espace Métier

La DRH organise à l'Espace Métier des réunions d'information sur certains postes à pourvoir permettant, aux salariés en mobilité, de s'informer sans se sentir engager.

Les présentations et descriptions de ces postes sont expliquées par les collaborateurs titulaires de ces postes de préférence à la hiérarchie.

Face à cette réorganisation générale générant pour nombre de salariés du siège :

- stress, angoisses, mal-être au travail constatés régulièrement par le Médecin du Travail
- des inégalités dans la répartition des charges de travail
- des changements de qualifications, de classifications professionnelles
- des réaménagements des espaces de travail

**La CGT mettra à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CHSCT (18/12/2007), le vote d'une expertise au sujet des réorganisations du projet Avenir.**